



TRAVAUX RUE DE LA CHAPELLE NORD

Suite aux phases de travaux préparatoires réalisées au second semestre 2022, le chantier d'aménagement définitif de la rue de la Chapelle débute dès janvier 2023. Ces travaux se dérouleront par phases successives au cours de l'année 2023, avec une livraison de l'aménagement au premier trimestre 2024.



Photomontage du projet d'aménagement (Crédits : Luxigon)

Quoi ?

Ici, nous transformons la rue de la Chapelle Nord en créant de larges promenades végétalisées et aménagements cyclables.

Où ?

Rue de la Chapelle Nord, entre le boulevard Ney et le rond-point de la Chapelle

Quand ?

- ⚠ **Phase 1 - du 9 au 18 janvier 2023** : Démolition des refuges piétons centraux
- ⚠ **Phase 2 - du 19 au 30 avril 2023** : Travaux d'aménagement du terminus de bus, entre la rue du Pré et le boulevard Ney
- ⚠ **Phase 3 - du 1^{er} février au 30 avril 2023** : Travaux d'aménagement de la rive Ouest, entre le rond-point de la Chapelle et le passage du Gué

Au programme :

Renforcement de la végétalisation :

- ⚡ Création d'un 3^{ème} alignement d'arbres
- ⚡ Création de grands massifs plantés en pleine terre
- ⚡ Végétalisation des pieds d'arbres isolés

Amélioration de la gestion des eaux pluviales :

- ⚡ Mise en place d'un revêtement de surface perméable : dalles de granit à joints infiltrants
- ⚡ Création de massifs drainants enterrés

Création de larges promenades piétonnes :

- ⚡ Mise en place de dalles de granit sur les trottoirs
- ⚡ Création de rigoles avec pour objectif un rafraîchissement de l'espace public ainsi que l'arrosage ponctuel des espaces verts

Création d'un nouvel aménagement cyclable :

- ⚡ Aménagement d'une piste bidirectionnelle de 4 mètres de largeur côté Ouest
- ⚡ Aménagement d'une piste unidirectionnelle coté Est, dans le sens Sud-Nord

Modernisation de l'éclairage public :

- ⚡ Remplacement complet du mobilier
- ⚡ Création de 3 alignements de candélabres pour permettre un éclairage assurant confort et sécurité, et respectant la sobriété énergétique

Proposition de nouveaux usages :

- ⚡ Installation de dispositifs et mobiliers pour usages sportifs, culturels, animation etc.

Les impacts :

Phase 1 :

- ⚡ Fermeture de la traversée piétonne au droit du 96 et traversée maintenue au 92 rue de la Chapelle
- ⚡ Fermeture de la traversée piétonne au droit du 74 : mise en place d'une déviation piétonne au 68 rue de la Chapelle

Phase 2 :

- ⚡ Fermeture de la traversée piétonne au droit du 96 rue de la Chapelle : traversée maintenue au 92
- ⚡ Fermeture de l'accès à la rue du Pré : déviation via contre-allée
- ⚡ Déviation de la circulation cyclable via la contre-allée sur et la voie du terminus bus pour rejoindre le boulevard Ney
- ⚡ Les arrêts bus Noctilien N 43 et N 143 seront déplacés au niveau du 82 rue de la Chapelle

Phase 3 :

- ⚡ Maintien des accès parkings
- ⚡ Les arrêts bus 38, 302 et N43 seront déplacés au niveau du 87 rue de la Chapelle

TRAVAUX RÉALISÉS AVEC LA PARTICIPATION DE :



Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SERVICE AMÉNAGEMENT ET GRANDS PROJETS

ENTREPRISES

EUROVIA / SIGNATURE / BOUYGUES ENERGIE / ENEDIS

**Plus d'infos
sur chantiers.paris.fr
et au 3975***

*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER